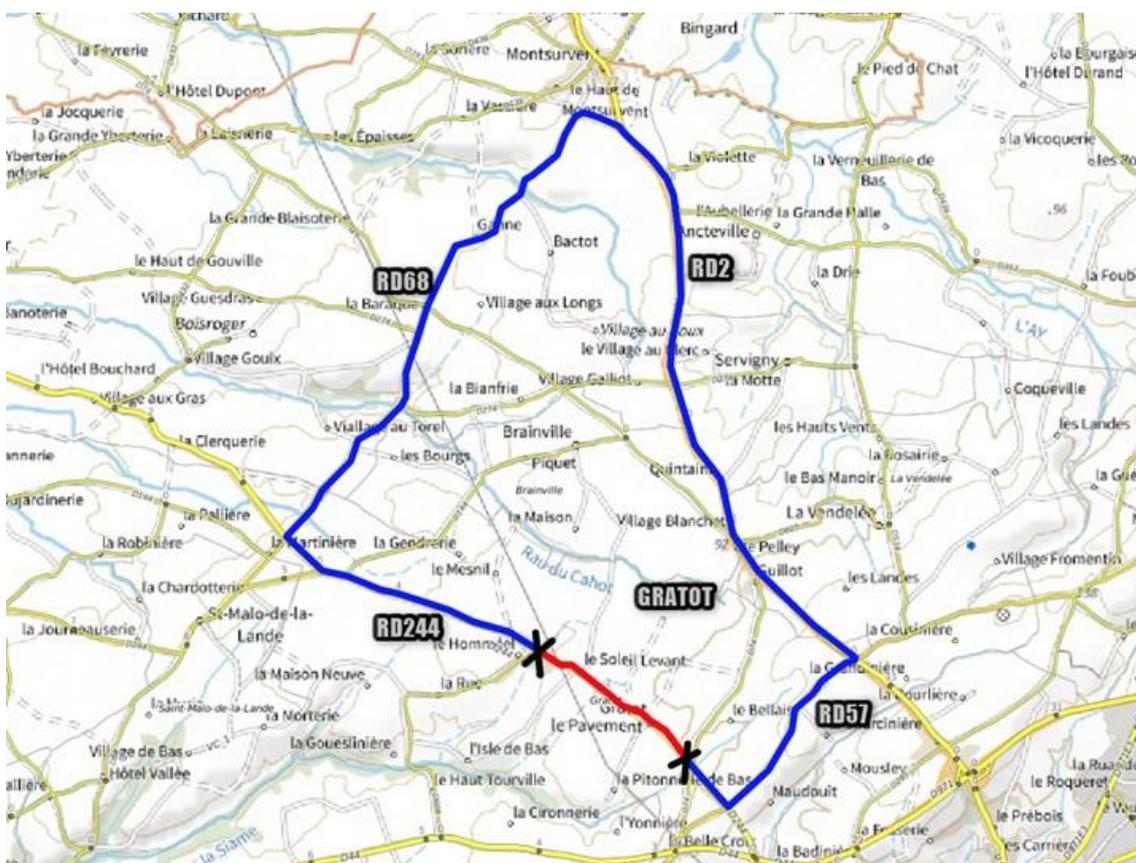


TRAVAUX SUR LA RD 244

AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE DOUCE ET D'UN PLATEAU SURÉLEVÉ SUR LA COMMUNE DE GRATOT : RESTRICTIONS DE CIRCULATION À PARTIR DU 23 OCTOBRE

Le Département a engagé des travaux d'aménagement d'une voie douce pour piétons et cyclistes d'une largeur de 3 mètres, allant de la rue de la Pitonnerie à la RD 74, ainsi que d'un plateau surélevé sur la commune de Gratot. Ces travaux ont débuté le lundi 4 septembre 2023, pour une durée de 3 mois.

Comme indiqué précédemment, la réalisation du plateau surélevé nécessite la fermeture à la circulation de la RD 244 pour une période de deux semaines. Ainsi, une déviation sera mise en place du 23 octobre au 3 novembre 2023. Les itinéraires de déviation seront mis en place par l'agence technique départementale.



L'accès aux propriétés riveraines sera maintenu pendant toute la période de travaux. A la fin de ces derniers, la circulation sera ensuite rétablie.

Ces travaux ont été attribués à l'entreprise TP BOUTTE.

Le Département remercie les usagers pour leur compréhension et les invite à respecter la signalisation en place.